



L'étudiant idéal vers 1913

Pierre Trépanier

Numéro 55, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008081ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008081ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trépanier, P. (2001). L'étudiant idéal vers 1913. *Les Cahiers des dix*, (55), 117–148. <https://doi.org/10.7202/1008081ar>

Résumé de l'article

Convaincu que la mission de l'université est non seulement professionnelle, mais encore culturelle, religieuse, morale et nationale, Lionel Groulx prépare un vade-mecum. Le portrait de l'étudiant idéal qui s'en dégage met en valeur la forte personnalité de ce dernier: il est à la fois un résistant, aux points de vue religieux et traditionaliste, et un collaborateur à l'édification d'une patrie plus juste et plus fraternelle. C'est déjà un citoyen et un « homme d'action » qui, dans le cadre de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, poursuit sa formation intégrale. Il s'engage ici et maintenant, mais sous la quasi-tutelle du prêtre. Cette sorte de liberté surveillée accentue l'ambiguïté de la condition étudiante.

L'étudiant idéal vers 1913

Par Pierre Trépanier

Après les collégiens, auxquels il a consacré *Une croisade d'adolescents*¹, c'est aux élèves des facultés et des grandes écoles que Lionel Groulx souhaite s'adresser. Cette jeunesse est toute masculine puisque l'université franco-québécoise n'accueille pas encore les jeunes femmes. Elle est laïque car les futurs prêtres peuplent les grands séminaires, dont il ne s'occupe pas ici. Elle a entre 20 et 25 ans, un peu moins parfois, à l'École des Hautes Études commerciales, par exemple, qui n'exige pas le baccalauréat comme condition d'entrée. Elle est en principe catholique, mais cette étiquette cache des positions qui vont de la ferveur à l'incroyance, du cléricalisme ultramontain à l'anticléricalisme radical, l'immense majorité pratiquant une religion d'habitude. Groulx désire lui proposer un vade-mecum, provisoirement intitulé *Après le collège*². Il a conscience de répondre à un besoin. Un étudiant de l'université Laval de Québec le lui redit : « L'étudiant ne sait pas se tracer une règle de vie et un programme d'étude, et il abandonne la gouverne de sa vie morale et religieuse au petit bonheur, au hasard, hors des conseils et de la surveillance d'un directeur³. » Or « le saut est périlleux de la vie collégiale à la vie universitaire. Certains auraient besoin qu'on imaginât

1. L.-A. GROULX, *Une croisade d'adolescents*, Québec, Imp. L'Action sociale, 1912, xvii-264 p.
2. [L.-A. GROULX], *Après le collège. Notes*, [1912-1914], Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel Groulx [à l'avenir FLG], 10 31, p. 18-66.
3. LÉO PELLAND à Lionel Groulx, 14 décembre 1913, FLG.

pour eux un état transitoire qui les protégerait et leur serait d'un grand secours⁴. » Le *saut* devient un *plongeon* dans le vocabulaire de Groulx, et un plongeon qu'il s'explique aisément. L'éducation à la liberté que le collège réussit mal, les vacances pourraient y contribuer :

Les vacances, en restituant au collégien une partie de son indépendance et de sa liberté, lui permettent de prendre plus personnellement la direction de sa vie, de faire l'essai de ses forces ; et à cause de cela, elles peuvent être et elles devraient être d'un rendement plus fécond que le temps de collège, en virilité. C'est alors, vraiment, qu'on peut éprouver la force de sa volonté, la sincérité de ses convictions religieuses, la franchise de sa piété. Et par ces mêmes raisons, sans doute, les maîtres ne sauraient trouver occasion plus propice pour sonder les reins et les cœurs de leurs jeunes gens.

Or, des vacances, les collégiens font un mauvais usage, et la conséquence en est prévisible :

C'est une mode vénérable de s'étonner toujours de la facilité grande avec laquelle nos collégiens d'hier font le *plongeon*, dès leur apparition dans le monde. Encore que certaines chutes soient déconcertantes, je vous avoue que je ne partage pas du tout l'ébahissement du grand nombre. On ne prend point garde que cette habitude du *plongeon*, nos collégiens l'avaient prise, adolescents, pendant leurs vacances. Ce temps précieux qui eut dû être pour eux le noviciat de la virilité, ils en avaient fait — et la mode n'en est pas encore passée — le noviciat de toutes les abdications et de toutes les lâchetés de l'avenir⁵.

Parce qu'il veut que ce guide doctrinal et pratique soit parfaitement adapté à la situation canadienne-française⁶, Groulx entreprend parallèlement une petite enquête sur la jeunesse universitaire, pour sonder sa vie intellectuelle, morale et religieuse ainsi que sa conception de l'action patriotique, politique et sociale⁷.

4. LÉO PELLAND à Lionel Groulx, 14 décembre 1913, FLG. Pelland refuse de suivre la tendance et de tenir les collèges responsables des faiblesses de la jeunesse universitaire, de son impréparation au régime de la liberté. Groulx est moins indulgent : « Il semblerait [...] que la jeunesse n'emportât pas toujours de nos collèges les convictions religieuses les plus robustes, non plus que la volonté ferme de les défendre et de les achever. Là-dessus, nos éducateurs ne se cachent plus la vérité » (L.-A. GROULX, « L'Âme de la jeunesse catholique canadienne-française », *Revue de la jeunesse* (Paris), 1, 8 (25 janvier 1910), p. 364).
5. LIONEL GROULX, « La piété en vacances », *Le Semeur*, 6, 11-12 (juin-juillet 1910), p. 301-305.
6. LIONEL GROULX à Wilfrid Lebon, 27 décembre 1912, FLG.
7. PIERRE TRÉPANIÉ, « Un projet d'enquête sur la jeunesse universitaire (1913) », *Les Cahiers des Dix*, n° 54 (2000), p. 137-169. L'enquête ne comporte pas de section particulière sur l'action religieuse. Cette dernière est comprise dans l'action sociale. Voir FLG 10 31, p. 57. — L'enquête s'impose d'autant plus que Groulx est conscient du problème des générations : « Il y a toujours entre une génération et une autre un moment d'indécision et de tâtonnement.

L'action est conçue comme un déploiement d'énergie pour atteindre une fin ; l'écrivain, l'orateur peuvent être des hommes d'actions. Le livre projeté, qui ne dépassera pas le stade de l'ébauche, réunirait les éléments du portrait de l'étudiant idéal à la veille de la Grande Guerre : un homme de devoir, un croyant, un résistant, un traditionaliste, un assoiffé de culture générale, un patriote et un « actif » qui, tout en se préparant à une profession par l'étude, cherche, dès maintenant et dans l'action, non seulement à former en lui le chrétien et le citoyen, mais à contribuer au bien spirituel et matériel de la Cité⁸.

L'université et la jeunesse universitaire

Jusque-là Groulx s'est préoccupé particulièrement du sort de la jeunesse collégienne et de la jeunesse rurale⁹. Il a voulu réformer le collège classique,

Le temps marche ! Les circonstances ont changé. Les hommes qui veulent devenir les bons ouvriers de leur époque doivent commencer par un travail d'adaptation » (XXX [LIONEL GROULX], « Journaux et Revues. Observations et réflexions », *Le Devoir*, 6, 36 (12 juin 1915), p. 2).

8. À la messe du Saint-Esprit de 1914, l'abbé Émile Chartier, « secrétaire-conjoint de la Faculté des Arts » et ami de Groulx, tient des propos analogues : « le tempérament français est essentiellement fait pour le prosélytisme ; son apostolat doit être catholique ; le peuple canadien-français, continuateur de la France dans le Nouveau-Monde, a pour mission de l'y exercer ; il appartient aux élèves de nos universités de former en eux cet esprit d'apostolat, puisque, élite de la nation, ils devront plus que personne s'en inspirer. [...] catholiques d'action et de doctrine, les étudiants ne seront que meilleurs Français. » Il les invite à se prémunir contre les « folies de la jeunesse ». Un passage concerne le corps professoral : « Les principes dont ils se sont imbus sur les bancs du collège, l'enseignement même de l'Université aide les étudiants à les affermir en eux. Et le prédicateur montre les maîtres, dans leurs chaires d'histoire, de médecine, de droit, d'économie sociale, de lettres et arts, conformant leurs leçons aux doctrines les plus éprouvées de la philosophie chrétienne et catholique. » Paroles apparemment à double entente puisque Chartier assurera à Groulx qu'il a « essayé de donner à certains professeurs une leçon discrète de philosophie catholique. Les étudiants, eux, ont compris. » Voir [S.A.], « Laval à la cathédrale », *Le Devoir*, 5, 235 (7 octobre 1914), p. 8 ; ÉMILE CHARTIER à Lionel Groulx, 8 octobre 1914, FLG.
9. Il souhaitait un développement rapide de l'ACJC dans le milieu rural, comme en font foi ces lignes où son ruralisme se donne à voir : « Elle n'a point ou très peu pénétré dans les campagnes. Quel appoint superbe, cependant, nous aurions apporté à la réalisation du rêve national le jour où, à cette partie du peuple restée la plus pure, la plus généreuse, la plus robuste, nous aurions inculqué la conscience de la mission de la race, de ses devoirs, de ses ressources, coordonnant ainsi vers le grand effort commun la masse la plus formidable des énergies les plus neuves et les plus riches » (L.-A. GROULX, « L'Âme de la jeunesse catholique canadienne-française », *Revue de la jeunesse* (Paris), 1, 8 (25 janvier 1910), p. 370). Le manuscrit renvoie à cet article (FLG 10 31, p. 57).

améliorer la formation des maîtres, privilégier le développement de la volonté et l'éducation à la liberté, préparer les élèves au devoir social et fonder des cercles d'études dans les campagnes. Il dérangeait. Voici comment s'exprime l'un de ses anciens dirigés :

Nous vivions alors dangereusement et nous ne le savions pas. Être réactionnaire, dénoncer les maux, vouloir apporter des remèdes, obliger les autres à changer leurs habitudes, à céder de leurs droits, à avouer implicitement leurs fautes d'omission et leur manque de flair ; donner de l'importance à la jeunesse, lui réserver un rôle, lui attribuer une part d'influence, lui donner le droit de dire son mot, voilà qui n'était pas de mise. Il fallait selon la tradition avoir trente ans avant de pouvoir être quelqu'un ! Dans ces conditions, être réactionnaire, c'était jouer le rôle de trouble-fête, de pessimiste, de mauvaise tête et que sais-je ; c'était s'exposer à voir les traditionalistes, les arrivistes, les politiciens, les bons garçons, les peureux, les fainéants, les modérés se lever en masse contre les déclarations intempestives du novateur. Les uns iront jusqu'à prétendre que Groulx faisait une œuvre diabolique ; les autres, qu'il allait trop vite, qu'il s'y prenait mal, qu'il manquait de pondération, qu'il était trop pessimiste, qu'il travaillait contre l'autorité¹⁰.

Dans les années 1910, l'université et les étudiants s'imposent aussi à l'attention de Groulx, et pour de bon comme le montrent sa prédication devant le corps universitaire et quelques-uns de ses articles : en 1910, *les Devoirs d'une université à l'égard de la vérité* ; en 1915, *le Devoir des universitaires* ; en 1925, *le Devoir des universitaires catholiques*, qui emprunte beaucoup au sermon précédent ; en 1934, *l'Esprit étudiantin* ; en 1935, *l'Université et l'éducation nationale* ; en 1946, *Éloge de saint François de Sales* ; en 1955, un *Carême* prêché aux professeurs de l'université de Montréal¹¹. La réflexion porte sur la nature de l'université catholique et sur ce qu'elle implique pour les professeurs et les étudiants, sujet inépuisable comme le prouve un intéressant ouvrage collectif paru aux Éditions

10. ADHÉMAR JEANNOTTE à André Laurendeau, 18 février 1938, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds André Laurendeau, P2/A.40.

11. L.-A. GROULX, *Les Devoirs d'une université à l'égard de la vérité*, 8 décembre 1910, 14 f., FLG 10 14 ; L.-A. GROULX, « Le devoir des universitaires. Devoir des professeurs, devoir des étudiants. — Devoir intellectuel, devoir social », *Le Devoir*, 6, 235 (7 octobre 1915), p. 5 ; LIONEL GROULX, « Le devoir des universitaires catholiques », *L'Action française*, 14, 4 (octobre 1925), p. 220-235 ; LIONEL GROULX, « L'esprit étudiantin », *Orientations*, Montréal, Zodiaque, 1935, p. 187-200 [d'abord paru dans *l'Action nationale*, mars 1934] ; LIONEL GROULX, « L'université et l'éducation nationale », *Orientations*, Montréal, Zodiaque, 1935, p. 181-186 [d'abord paru dans *l'Action universitaire* (Université de Montréal), janvier 1935] ; LIONEL GROULX, « Éloge de saint François de Sales », publié en appendice de *Rencontres avec Dieu*, p. 97-111 ; LIONEL GROULX, *Rencontres avec Dieu*, Montréal, Fides, 1955, 111 p., voir en particulier p. 81-96.

universitaires de Fribourg, en 1965, à l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de cette université suisse¹². Catholique, l'université doit être aussi nationale, c'est-à-dire une école de patriotisme éclairé et un centre de haut savoir au service de la société¹³. Voilà le second point de vue de Groulx, dont toute la pensée est orientée par sa qualité de prêtre¹⁴ et par sa doctrine traditionaliste. Il n'est pas nécessaire de partager ses idées pour le comprendre, mais il est indispensable de connaître le catholicisme et le traditionalisme doctrinal, recherche de l'essentiel dans l'héritage des ancêtres afin d'assurer l'avenir¹⁵.

Le manuscrit

Le brouillon compte 49 pages, plus des feuillets intercalés donnant six pages¹⁶. On y trouve des paragraphes rédigés, mais surtout des indications, des citations et des références qui nous renseignent sur ce qu'aurait été le livre. Des textes connexes complètent la connaissance qu'on peut avoir de l'œuvre en chantier : c'est le cas d'un entretien donné aux finissants du collège de Valleyfield dans

12. N. A. LUYTEN, dir., *Recherche et culture. Tâches d'une université catholique*, Fribourg (Suisse), Éditions universitaires, 1965, 327 p.
13. C'est aussi l'opinion d'Henri Bourassa : les universités « ont joué un rôle très considérable dans la formation, non seulement intellectuelle, mais morale et politique des peuples. [...] [L'homme] doit toujours tendre à une action sociale plus large et à l'accomplissement de devoirs plus étendus » ([S.A.], « La soirée universitaire des élèves de la Faculté de Droit. La conférence de M. Henri Bourassa, sur la formation de l'esprit public à l'Université », *Le Devoir*, 1, 73 (5 avril 1910), p. 2). — M^{re} Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille, dont l'ouvrage se trouve dans la bibliothèque de Groulx, définit ainsi l'université : « institut d'études, institut d'enseignement, institut de diffusion et de haute vulgarisation ». En tant qu'institut d'études, sa responsabilité est « l'étude associée pour l'avancement de la science, en vue du progrès de la science elle-même ». Mais elle doit être aussi au service de son milieu : « Ne concevez-vous pas, pour une Université catholique régionale, une troisième mission : celle du rayonnement extérieur s'étendant à toute la sphère où son action a le droit et le devoir de s'exercer ? » (M^{re} Baunard, *Vingt années de rectorat. Discours de rentrée et annexes*, Paris, Poussielgue, 1909, p. 242-245.)
14. « Ce sont de vrais prêtres en somme qui manquent à notre jeunesse. » L.-A. GROULX à Rodrique Villeneuve, 8 septembre 1915, Archives Deschâtelets (Ottawa).
15. PIERRE TRÉPANIÉ, « Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français », *C.D.*, n° 50 (1995), p. 255-294, voir p. 287-292 ; « Le maurrassisme au Canada français », *C.D.*, n° 53 (1999), p. 167-233, voir p. 176-181. « The question for a conservative, observe le philosophe britannique Roger Scruton, is what to conserve, and how ? » (R. SCRUTON, *A Dictionary of Political Thought*, New York, Hill and Wang, 1984, p. 90). La démarche de l'intellectuel traditionaliste ne peut être que critique.
16. À cause de l'adresse y figurant, l'un des ces feuillets doit être daté de 1915 (p. 40A et 40B), mais il ne fait peut-être pas partie du manuscrit.

le cadre de la retraite de fin d'études en avril 1912¹⁷; d'un sermon prononcé en 1913 à Trois-Rivières devant les congressistes de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française¹⁸; d'une communication au Congrès eucharistique international de Montréal¹⁹; ou encore d'articles sur la jeunesse canadienne-française²⁰.

Le 20 décembre 1912, Groulx écrit en tête de son manuscrit: «À vous encore, ô Sacré-Cœur et pour vous seul, pour vous faire mieux aimer et mieux servir des jeunes, ce nouveau volume que je commence aujourd'hui²¹.» Il y consacrerait une partie de ses maigres loisirs en 1913 et 1914; il semble avoir renoncé à son projet vers la fin de 1915.

Il n'a pas arrêté de plan définitif. L'ouvrage devait comporter une préface²², suivi d'un chapitre sur «l'Arrivée à l'université²³», où serait décrite «la psychologie du jeune étudiant prenant contact avec le monde²⁴». Il aborderait ensuite l'étude et la vie intellectuelle²⁵, avec des considérations sur l'éducation artistique²⁶, sur les lectures²⁷ et sur la liberté²⁸. Un chapitre serait consacré à l'action nationale²⁹. La vie morale et la vie religieuse auraient aussi le leur³⁰. Elles trouve-

17. L.-A. GROULX, «Après le collège», *Notes pour la retraite de fin d'études des élèves de philosophie 1911-1912*, 3-7 avril 1912, FLG 10 26, f. 18-23. Le manuscrit d'*Après le collège* y renvoie (FLG 10 31, p. 18).
18. L.-A. GROULX, *Le Devoir intellectuel de la jeunesse catholique canadienne-française. [Sermon prononcé le] 29 juin 1913 [au] Congrès de l'A.C.J.C.*, FLG 11 13, 14 f. Le manuscrit renvoie à ce texte: FLG 10 31, p. 61.
19. L.-A. GROULX, «La persévérance après la sortie du collège, et la communion», *XXI^e Congrès eucharistique international*, Montréal, 1911, p. 351-358.
20. L.-A. GROULX, «L'Âme de la jeunesse catholique canadienne-française», *Revue de la jeunesse* (Paris), 1, 8 (25 janvier 1910), p. 362-370; «Petite revue de la jeunesse canadienne», *Revue de la jeunesse* (Paris), 3, 9 (10 février 1911), p. 419-424; «Ceux qui viennent», *La Nouvelle-France* (Québec), 12, 9 (septembre 1913), p. 406-419.
21. FLG 10 31, p. 18.
22. FLG 10 31, p. 21.
23. FLG 10 31, p. 21.
24. FLG 10 31, p. 18.
25. FLG 10 31, p. 27.
26. FLG 10 31, p. 18, 28.
27. FLG 10 31, p. 18, 29. Groulx proposerait un programme de lecture. Dans l'entretien «Après le collège» (FLG 10 26, f. 23), il fait référence à une bibliographie commentée qui lui a souvent servi de guide: FRÉDÉRIC DUVAL, *Les Livres qui s'imposent. Vie chrétienne, vie sociale, vie civile*, Paris, Beauchesne, 1912, xxxiv-699 p.
28. FLG 10 31, p. 29.
29. FLG 10 31, p. 33.
30. FLG 10 31, p. 42, 49.

raient leur prolongement naturel dans l'action sociale et religieuse³¹. La question des divertissements serait traitée³². On parlerait aussi des relations à établir avec les jeunes filles³³. Un chapitre final conclurait à l'importance d'appartenir à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française³⁴.

L'allure du manuscrit est celui de l'exposé didactique et le ton, celui de la direction spirituelle. « Vous l'avez dit ou écrit souvent, rappelle un de ses anciens dirigés, votre ambition ne consiste pas qu'à orner des intelligences, elle aspire aussi, et surtout, à former des volontés³⁵. » L'ouvrage publié aurait-il été à l'avenant? Oui pour le ton, mais la forme en aurait peut-être été différente, ce que laisse entendre la correspondance de Groulx: « Je me sentirais le goût d'écrire un *Après le Collège*, série de lettres écrites à un *Actionnaire* devenu étudiant en droit à Montréal et à qui je tracerais au jour le jour un plan de vie intellectuelle, morale et religieuse, et un programme d'action catholique et sociale³⁶. » Comme le roman dans le cas de la jeunesse rurale³⁷, le genre épistolaire se présente comme un artifice littéraire moins rébarbatif que l'essai didactique et mieux à même de porter le message auprès de la jeunesse étudiante.

Groulx met à profit ses immenses lectures dans les domaines littéraire, pédagogique, philosophique, religieux, historique et social. Son manuscrit reflète généralement la composition de sa bibliothèque³⁸, à laquelle il convient d'ajouter les périodiques et ouvrages qu'il emprunte, telle la *Revue pratique d'apologétique*. Il puise en particulier dans les publications dominicaines: la *Revue de la jeunesse*, dont la direction est au Saulchoir, à Kain (Belgique) et les ouvrages pour la jeunesse du père Ferdinand-Antonin Vuillermet. Parmi les autres titres de la catégorie *pédagogie et jeunesse*: le *Gouvernement de soi-même* d'Antonin Eymieu³⁹ et *Auprès du maître* de Ph. Ponsard⁴⁰. Au Québec, il emprunte au *Semeur*, organe de

31. FLG 10 31, p. 57, 59.

32. FLG 10 31, p. 62.

33. FLG 10 31, p. 49, 62.

34. FLG 10 31, p. 64.

35. AUGUSTIN LEDUC à Lionel Groulx, 10 octobre 1909, FLG.

36. LIONEL GROULX à Wilfrid Lebon, 27 décembre 1912, FLG. Un *actionnaire* dans l'argot du collège de Valleyfield est un membre de l'Action catholique fondée par Groulx.

37. L.-A. GROULX, « L'abbé Vertheuil ou La Bonne Semence », dans *Canevas d'études*, [1908-1915], 179 p., FLG 09 14; L.-A. GROULX, *La Bonne Semence ou Labour d'automne*, [ca 1912-1914], 4 p., FLG 10 24.

38. Voir notre introduction au tome III de la *Correspondance de Lionel Groulx*, à paraître chez Fides.

39. 1905, 1910.

40. 1910.

l'ACJC. Parmi les romanciers, Paul Bourget vient en bonne place, pour *le Disciple*, ce qui montre de l'audace chez Groulx et confirme le prestige de cet auteur auprès du public canadien-français cultivé, au début du siècle dernier⁴¹. Un essai de Barrès, *les Amitiés françaises*, fournit des matériaux⁴². Les autres essayistes sont, par exemple, Étienne Lamy⁴³ et Louis Arnould⁴⁴. Chez les poètes, Alfred de Vigny offre *la Bouteille à la mer*. Du rayon de la philosophie, mentionnons le *Saint Thomas d'Aquin* du père Antonin-Gilbert Sertillanges⁴⁵, philosophe, un des représentants les plus brillants du néothomisme; *le Droit naturel et le droit chrétien dans l'éducation* de Paul Vigué (1912); la *Morale* de A. Castelein (1904); le *Prix de la vie* d'Ollé-Laprune, maître de Blondel; des travaux de Louis-Adolphe Pâquet. Du côté des critiques littéraires, l'un des plus importants est Victor Giraud, dont l'essai *les Maîtres de l'heure* a influencé Groulx; non loin derrière vient Francis Vincent⁴⁶. Le *Petit Manuel d'études sociales* du père Rutten⁴⁷ mérite d'être relevé. Groulx l'a annoté et le met à contribution dans son ébauche⁴⁸. Parmi les autres auteurs cités, on trouve les noms de René Bazin, de Brunetière, de Paul Claudel, de Péguy et de Vogüé. Groulx ne se limite pas aux écrivains français, belges ou canadiens puisqu'il cite le Danois Johannes Joergensen⁴⁹. Cette énumération indicative n'épuise pas les références d'*Après le collège*.

Le devoir professionnel

L'étudiant idéal a pour première responsabilité, en tant qu'étudiant, de bien se préparer à sa future profession. En ce sens, il se projette dans l'avenir, qui donne son sens à sa condition actuelle. Il est un apprenti. Mais son apprentissage, dans tous les ordres, se fait aujourd'hui, non pas demain. Le présent re-

41. VICTOR BARBEAU, *La Tentation du passé*, Montréal, La Presse, 1977, p. 70-71; GILLES DORION, *Présence de Paul Bourget au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, p. 91-115.

42. Aussi un article de BARRÈS, «Déroulède, petit-fils de Corneille».

43. «Les nationalités», dans *Un siècle. Mouvement du monde de 1800 à 1900*, sous la direction de Ludovic Péchenard, [s.d.].

44. *Nos amis les Canadiens*, 1913.

45. Dalmace, en religion.

46. *Âmes d'aujourd'hui. Essais sur l'idée religieuse dans la littérature contemporaine*, 2 vol., 1912, 1914.

47. PÈRE RUTTEN, O.P., *Petit Manuel d'études sociales*, 2^e éd., Gand, Imprimerie Het Volk, 1911, ix-170 p. L'auteur s'adresse aux jeunes gens: séminaristes, religieux, étudiants, normaliens, jeunesse laïque sortie de l'université, jeune clergé (p. [v], 101, 115, 132).

48. Il invite ses lecteurs à le consulter et à s'inspirer de sa bibliographie (FLG 10 31, p. 57).

49. *Pèlerinages franciscains*, 1911.

trouve alors toute sa réalité, toute sa prégnance : l'étudiant ne vit pas d'une vie virtuelle, dirions-nous de nos jours. L'étude en vue de la formation professionnelle et de la culture générale est son premier devoir : « Étudiant ! quelle ironie que ce nom pour des gens qui n'ont rien de commun avec l'étude, et qui entretiennent des relations avec tout, excepté avec les livres⁵⁰ ! » C'est là son travail d'étudiant. En réalité, la formation professionnelle est loin de se limiter aux connaissances particulières à chaque profession : c'est tout l'homme qu'il faut former en vue de la tâche future : intelligence, conscience, cœur, volonté. L'homme de profession, le chrétien, le citoyen sont indissociables.

Jamais l'étudiant ne doit perdre de vue ses obligations envers Dieu et envers la société, y compris dans le choix d'une carrière. Il faut consulter non seulement ses inclinations, mais aussi les besoins du Canada français. Le temps est révolu où le jeune diplômé du cours classique qui n'était pas appelé au sacerdoce devait opter soit pour le droit, soit pour la médecine. Le destin de la patrie exige que l'on considère sérieusement ce que Groulx appelle « les carrières nouvelles⁵¹ ». D'abord les carrières intellectuelles : l'enseignement universitaire et le journalisme catholique ; puis les affaires : finance, commerce, industrie ; enfin, la diplomatie. Pour toutes, il faut chercher la meilleure « culture spéciale » possible. Il faut viser à être un maître dans sa profession⁵². Ainsi l'École des Hautes Études commerciales s'impose à qui ambitionne une carrière dans le monde des affaires.

L'étudiant se doit à lui-même, comme il doit à Dieu et à la société, de se livrer à un travail énergique et persévérant, seul moyen de réaliser la triple fin de l'université : la formation professionnelle, morale et civique.

La formation morale

L'erreur des jeunes gens est de croire qu'« à 20 ans l'homme est terminé⁵³ ». Or l'éducation n'est pas plus achevée que l'instruction. L'étudiant idéal n'oublie jamais le « duel à mort qu[e] se livrent jusqu'à la fin deux hommes chez nous. La victoire restera au mieux armé, au plus combatif, au plus fort. » Le travail est un puissant agent d'éducation. On s'imposera donc un emploi du temps — Groulx dit « une disposition de son temps » — et on lira « des volumes excitateurs

50. FLG 10 31, p. 30.

51. L.-A. GROULX, « Vues sur les carrières profanes », *Notes pour la retraite de fin d'études des élèves de philosophie 1911-1912*, 3-7 avril 1912, FLG 10 26, f. 72-73.

52. FLG 10 26, f. 74.

53. FLG 10 26, f. 18.

d'énergie », ne serait-ce que dix minutes par jour, selon le conseil de Louis Arnould. Bref, il faut viser à devenir un « jeune homme formé » :

J'appelle un jeune homme formé le jeune homme qui détient à un mode supérieur la forme d'humanité, le jeune homme en qui toutes les facultés opèrent selon l'ordre hiérarchique : le jeune homme alors qui s'est fait une raison haute et claire d'où jaillissent les principes d'ordre rationnel complétés par les principes d'ordre surnaturel que fournit la plus grande lumière de la foi ; le jeune homme praticien de l'effort adorateur du devoir, dont la volonté accomplit le bien que la raison et que la foi commandent ; le jeune homme qui aime, qui croit et qui agit avec passion, parce qu'il entraîne à son service toutes les vertus de la sensibilité assouplies et domptées. Celui-là participe au plus parfait [de] la forme d'humanité ; celui-là a fait l'ordre en soi ; il est dans le monde universel un élément de l'ordre divin ; c'est un exécuteur de la pensée divine⁵⁴.

On aura remarqué comment Groulx conjugue et subordonne foi, raison et sentiment. Même la passion trouve un emploi : il s'adresse à tout l'homme.

Après avoir tant bien que mal repoussé une objection de l'étudiant, un « doute sur l'efficacité de la morale catholique et de l'éducation catholique », l'essayiste chante la beauté de l'effort, de la lutte, qui embellit l'âme. « Et parce que l'âme est ici-bas la plus grande beauté, une âme qui s'embellit ajoute ce qu'il y a de plus beau à la beauté universelle⁵⁵. » Puis il se porte à la défense des idéalistes, « rêveurs, chevaucheurs de nuées », en empruntant à Paul Bourget cette citation : « Il est bien remarquable que les plus hautes interprétations de la vie soient aussi les plus propres à nous faire agir fortement et virilement⁵⁶. » L'idéaliste peut « hésiter entre plusieurs courages », mais il choisira toujours l'abnégation. Barrès ne disait-il pas de Déroulède : « Il savait qu'une action féconde ne se commence que par un sacrifice et qu'elle ne prend sa force définitive que par un don total de soi⁵⁷. » Et Groulx approuve Barrès de soutenir que « c'est à ce prix seulement qu'on est un héros ».

S'il faut fuir l'indolence, il faut aussi se garder du surmenage⁵⁸. C'est sagesse que de se reposer, se divertir. Mais jamais il ne faut perdre de vue le sérieux de la vie. L'étudiant idéal n'appartient ni à la « jeunesse frivole », ni à la jeunesse

54. FLG 10 31, p. 42.

55. FLG 10 31, p. 45.

56. FLG 10 31, p. 46.

57. FLG 10 31, p. 47.

58. FLG 10 31, p. 18. Le manuscrit renvoie au père RUTTEN, *Petit Manuel d'études sociales*, p. 147-152, qui cite longuement *Aux sources de l'activité intégrale*, œuvre d'un autre dominicain, le père Schwalm.

«niet[zs]chéenne sans le savoir⁵⁹», qui cultive intensivement son énergie vitale, mais en jouant au surhomme, c'est-à-dire en méprisant la morale chrétienne, trop commune, et en vivant d'une éthique nouvelle, individualiste et aristocratique, fruit prétendument légitime de la volonté de puissance. Et le théâtre, inquiétude constante du moraliste chrétien ? Groulx se propose de consacrer quelques pages au théâtre à Montréal. Avec raison. Victor Barbeau n'écrit-il pas à ce sujet :

Dédaigneux des sports, indifférents au cinéma⁶⁰, à quoi nous occupions-nous en dehors de muser aux cours et de nous agiter dans la rue ? Le meilleur et le plus heureux de notre temps se passait au théâtre. À la griserie du cirque, aux divertissements de ce music-hall des familles qui s'appelait le parc Sohmer, succédaient les émois et les troubles, la séduction et les fièvres de la scène. Le théâtre régnait alors sans rival sur Montréal⁶¹.

Mais Barbeau n'incarne pas l'étudiant idéal, et Groulx ne voit dans le théâtre montréalais qu'un « simple découpage dans le répertoire français » et une « insignifiance artistique⁶² ». Le classant parmi les « amusements », il gémit sur « sa pauvreté morale, psychologique », y découvrant les « états d'âme français ou plutôt *parisiens*, c'[est]-à-d[ire] d'une société en pourriture ». Il le déclare de « valeur nulle au point de vue canadien ». Trouve-t-on Groulx sévère ? Il répond : « Je ne donne pas une règle pour un jeune mondain, mais pour un jeune homme apôtre⁶³ », pour l'étudiant idéal.

À en juger par la correspondance de Groulx, la jeunesse universitaire montréalaise pourrait être plus édifiante :

Y a-t-il du changement et du nouveau dans l'esprit de la jeunesse lettrée ? [...] s'il y a vraiment changement, c'est pour le pire. À part le petit groupe de l'A.C.J.C. qui ne se recrute pas précisément dans la jeunesse qu'on appelle étudiante⁶⁴, le reste, et je veux dire surtout la jeunesse universitaire n'a rien changé à ses méthodes de vivre. C'est toujours la même légèreté, la même course aux mêmes frivolités et aux mêmes petites débauches. On traîne des barils de boisson, et on s'enivre en plein corridor d'université ; les gardiens y ramassent des flacons vides à tout bout de champ ; on y lit habituellement *Le Pays*. Et l'un⁶⁵ de ces jeunes gens, un jeune homme averti et parfaitement digne, me disait l'autre jour qu'on peut à l'Université aller faire son tour mensuel ou semi-mensuel dans les maisons de débauche, s'enivrer ou à peu

59. FLG 10 31, p. 45.

60. Indifférence nullement unanime. PIERRE TRÉPANIER, « Un projet d'enquête », p. 156.

61. VICTOR BARBEAU, *La Tentation du passé*, 1977, p. 52.

62. FLG 10 31, p. 62.

63. FLG 10 31, p. 49.

64. Le recrutement est meilleur dans les collèges.

65. Groulx écrit par inadvertance : « l'un d'autre de ces jeunes gens ».

près une fois toutes les quinzaines, et cependant garder encore, au milieu de ses camarades, la réputation d'un jeune homme comme il faut! Voilà, mon cher ami, où nous sommes encore en l'an de grâce 1917, alors que tous les esprits graves parlent d'heures sombres et de périls imminents pour la race. Et allez donc oser dire ces choses à ceux qui devraient les savoir ou à tout le moins les entendre⁶⁶. C'est tout de même un problème assez curieux que cette frénésie pour le plaisir et la frivolité, au sein d'une jeunesse qui en somme n'est pas endoctrinée par des professionnels de la sensualité et du scepticisme. Nous n'avons pas ici de Renan pour crier à ces jeunes gens, comme il le faisait au jeune Déroulède⁶⁷: «Jeune homme, la France se meurt, de grâce ne troublez pas son agonie!» Et cependant nous trouvons chez la jeune génération, en dépit de toutes les actions vivifiantes du présent, de déconcertantes insignifiances, la peur effrénée du travail intellectuel, l'absence total du souci moral⁶⁸.

Quant à la moitié la plus intéressante de l'espèce humaine, le brouillon d'*Après le collège* se contente de quelques lignes. «Peut-on avoir une amie, une blonde?» Dans les collèges-séminaires de l'époque, on décourageait les fréquentations précoces, non seulement parce qu'elles étaient source de distraction et occasion de péché, mais encore parce qu'elles contrariaient la disponibilité à la vocation sacerdotale, qu'il convenait de préserver jusqu'à la retraite des finissants, en dernière année de philosophie. Mais la situation de l'étudiant de vingt ou vingt-cinq ans est tout autre. Laïc, il aspire légitimement au mariage. Sans expliciter sa position, Groulx se réfère encore une fois au père Rutten: le jeune apôtre social devrait pouvoir choisir une compagne partageant son idéal et, à cette fin, l'éducation sociale des jeunes filles devrait être repensée⁶⁹. Rutten cite Edward Montier:

Une génération de jeunes gens arrive aujourd'hui à la virilité qui a gardé la fraîcheur des sentiments avec l'intégrité des forces, et qui aspire à continuer à leur foyer la vie de ferveur religieuse et d'apostolat social dont leur jeunesse a compris la valeur et l'étendue.

66. Parmi ceux-là, les évêques, qui ne suscitent guère l'admiration de Groulx: «Les grandes figures se font rares parmi nos évêques. J'en vois à peine un ou deux dont la pensée personnelle compte vraiment et qui puissent prétendre à quelque taille intellectuelle. Nous sommes bien malades pour avoir mérité d'être privés de nos anciens chefs naturels!» LIONEL GROULX à Rodrigue Villeneuve, 6 novembre 1915, Archives Deschâtelets (Ottawa).

67. Fort admiré de Barrès, Paul Déroulède (1846-1914), écrivain patriote et homme politique boulangiste, fonda la Ligue des patriotes et publia les *Chants du soldat*, où s'exprime son nationalisme ardent et populaire.

68. LIONEL GROULX à Rodrigue Villeneuve, 30 décembre 1916, Archives Deschâtelets (Ottawa).

69. RUTTEN, *Petit Manuel d'études sociales*, p. 124-128.

Or cette ferveur religieuse et cet apostolat social, pour se perpétuer parmi les préoccupations inévitables et les légitimes séductions d'une vie nouvelle, ont besoin de trouver un écho et une aide intelligente en la gardienne même de ce foyer⁷⁰.

Rutten déplore « la frivolité parfois écœurante de la vie que mènent de nombreuses jeunes filles riches », mais doute qu'elles en soient vraiment responsables. Il incrimine plutôt l'éducation et les comportements de leur environnement immédiat : « C'est pourquoi il importe de s'attacher avant tout à donner aux jeunes filles des classes aisées et à leurs éducatrices tant religieuses que laïques, une psychologie plus sociale, c'est-à-dire plus avertie des nécessités réelles de la vie moderne et de la mentalité contemporaine, moins défiante des initiatives nouvelles commandées par l'évolution économique et sociale⁷¹. »

Pour ce qui est de la mondaine, il faut l'éviter à tout prix. Pour en convaincre ses lecteurs, Groulx se propose de reproduire la « peinture mordante » qu'en fait François Mauriac dans « Les nuits de Paris » :

Le jeune homme sait que lui-même n'éviterait pas la contagion, que dès son entrée il ne songerait qu'à briller, s'abandonner à la volupté misérable de faire rire. Puis il garde au fond du cœur le culte ingénu de la femme. Ces bêtes de luxe le dégoûtent, que les grands couturiers enveloppent dans des tapis de table. Leur rire, figé comme celui des têtes de mort, fait peur. Leur éternelle jeunesse est terrible, pareille à celle des courtisanes que l'Égypte nous rend intactes, après des centaines de siècles. Car mieux que la misère et que la faim, la volupté creuse la chair et de précieux colliers enchaînent ces esclaves du désir⁷².

Que penser des modes et des danses ? Groulx prend pour guide Désiré Mercier, cardinal et philosophe, rénovateur du thomisme, qui censure ce qui est déshonnête dans les mœurs contemporaines :

Ces mœurs s'affichent aujourd'hui scandaleusement sous une double forme, dans les modes et des danses, qui ont pour but unique de flatter les instincts sensuels.

Les *modes* : l'exiguïté des draperies, la transparence des étoffes, la forme du vêtement, la disposition suspecte des lignes, imaginées par des couturiers sans scrupules, ne sont plus des moyens de vêtir harmonieusement la femme honnête, mais des artifices calculés pour la livrer à la convoitise.

Les *danses*, le théâtre, les cinémas, les lectures, les conversations des salons mondains offrent des dangers permanents, contre lesquels vous avez à vous tenir toujours en garde.

70. RUTTEN, *Petit Manuel d'études sociales*, p. 124.

71. RUTTEN, *Petit Manuel d'études sociales*, p. 125.

72. FRANÇOIS MAURIAC, « Les nuits de Paris », *Revue de la jeunesse*, 7, 9 (10 février 1913), p. 481-484 ; 7, 10 (25 février 1913), p. 595-599, voir p. 596.

Mais nous nous devons spécialement, au début de cette saison d'hiver, de dénoncer à la vigilance des familles qui ont le respect d'elles-mêmes, certaines danses lascives, — il nous répugne de les appeler par leur nom et nous estimons, du reste, ce soin superflu —, auxquelles ni les jeunes gens et les jeunes filles, ni les personnes mariées ne pourraient se livrer ou se prêter, sans ravalier leur dignité morale, sans mettre leur vertu et celle d'autrui gravement en péril.

Ces danses sont rigoureusement interdites; nous les réprouvons, nous les condamnons.

[...] Jeunes gens, soyez loyaux, ne trompez pas les familles qui vous accueillent avec confiance. Ne mettez pas votre orgueil dans le succès de la séduction. Ayez le respect de la jeune fille⁷³.

L'étudiant idéal imitera le héros de Mauriac: « Le jeune homme songe au retour solitaire, à la halte sur un pont d'où il se pencherait vers d'obscurs remous, à l'attrait du péché et de la mort. Il vaut mieux renoncer au théâtre⁷⁴. » Et à tous les plaisirs interdits par le cardinal Mercier. Victor Barbeau nous assure que les toilettes des jeunes filles d'avant la Grande Guerre, « à la taille finement corsetée », sont modestes et qu'elles courent les bals sous l'œil vigilant des familles et des maîtres⁷⁵. Mais au cinéma, les Ladoucette Sisters animent les intermèdes des projections: « [...] la salle subitement tirée de sa somnolence reprenait vie et s'émoustillait. Court-vêtue, bariolée et ondulante, la réalité balayait du souffle de sa jeunesse les dernières visions de l'écran. [...] Selon notre expérience, elles avaient de quoi appâter un parterre de jeunes potaches⁷⁶. »

La culture générale

La morale fait un devoir à l'étudiant de soigner sa culture générale, indispensable même à l'accomplissement du devoir professionnel. En outre, cette dernière donne des armes au chrétien, au citoyen et au patriote⁷⁷. L'étudiant idéal ne se contente pas du minimum que requiert sa formation spéciale. Il a en horreur

73. Lettre du cardinal Mercier et des autres membres de l'épiscopat belge « Aux parents chrétiens », *Revue de la jeunesse*, 9, 8 (25 janvier 1914), p. 443-446, voir p. 443-445.

74. FRANÇOIS MAURIAC, « Les nuits de Paris », p. 595-596.

75. VICTOR BARBEAU, *La Tentation du passé*, p. 58-59.

76. VICTOR BARBEAU, *La Tentation du passé*, p. 48.

77. « Dieu, écrit Groulx, ne s'est pas engagé, que nous sachions, à toujours suppléer miraculeusement la compétence de l'esprit. Et qui ne sait que de très pieux catholiques, mais ignorants, peuvent faire des journalistes imprudents, des présidents d'œuvres malavisés, des politiques maladroits ? » (L.-A. GROULX, « Ceux qui viennent », *La Nouvelle-France* (Québec), 12, 9 (septembre 1913), p. 412.)

la passivité intellectuelle, qui, en somme, est le symptôme d'un « manque de sens social⁷⁸ ». Il doit donc s'efforcer de porter au plus haut point possible sa « puissance intellectuelle », moyen de féconder « les idées infécondes [pour avoir] traîné dans les cerveaux médiocres⁷⁹ ». S'appuyant sur des textes d'Ozanam, Groulx expose la dignité de la littérature et de l'homme de lettres, la fécondité de la vie artistique, « ces pures jouissances d'art qui nous ont faits meilleurs⁸⁰ ». Il affirme la noblesse de la vie intellectuelle chrétienne, dont le modèle est Thomas d'Aquin, soldat de la vérité. Le développement de la culture générale est une nécessité que la théorie thomiste de l'*habitus* fait mieux comprendre : l'*habitus* ne facilite pas seulement l'agir moral, mais assure la rectitude du jugement et nous hausse au niveau des grandes vérités. Le développement de la culture générale est aussi de l'ordre de la « charité intellectuelle », aussi impérative que la charité temporelle : « En vertu de quelle loi, demande Groulx, ne serait-on redevable ni à Dieu ni à ses frères de l'usage de son intelligence⁸¹ ? » Et de proposer à l'imitation des étudiants canadiens-français le groupe de l'Amitié de France, qui unit là-bas de jeunes intellectuels chrétiens pour le rayonnement de la pensée catholique et française⁸².

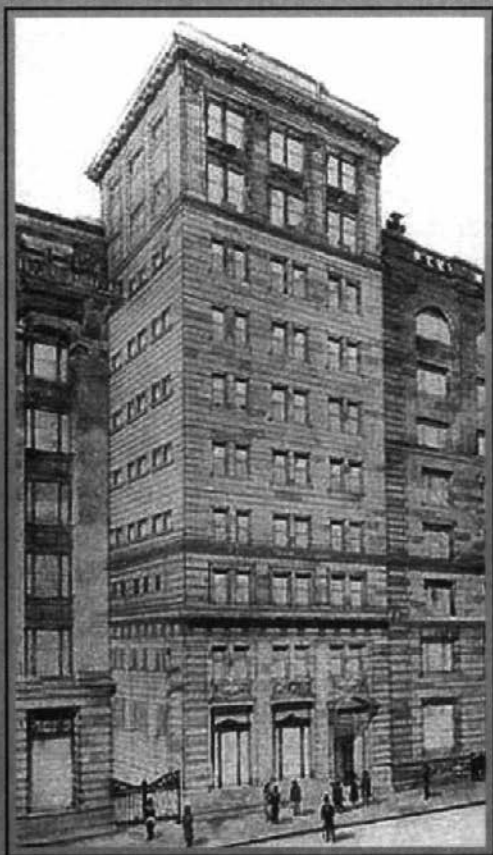
78. FLG 10 31, p. 27.

79. FLG 10 31, p. 27. « Les grandes idées, note Groulx, ne naissent point subitement. Les grands esprits qui les ont mises en circulation n'en ont pas été les créateurs, ni même les inventeurs. C'est même aujourd'hui l'une des occupations du critique et de l'historien de démontrer les ébauches lointaines et successives de ce qu'on est convenu d'appeler les "grandes idées" » (p. 26).

80. FLG 10 31, p. 28.

81. FLG 10 31, p. 31.

82. Les jeunes intellectuels, croyants à panache, qui édifient tant Groulx se nomment Mauriac, Vallery-Radot, Lafon, Lamandé, Renaudin, Dumesnil, Maritain, Psichari, Billaud, Favet, Nesmy, Guiard, Gonon, Montier, des Cognets, Grolleau, Brillant, Schneider. Se livrant à l'étude de l'Écriture Sainte, des Pères, de saint Thomas d'Aquin et des grandes questions religieuses et philosophiques, ils ont lancé en 1912 *les Cahiers de l'Amitié de France*. Ils ont fondé en 1913 une société de jeunes écrivains catholiques sous le patronage de saint Augustin. Vallery-Radot, gendre de Pasteur, en expose ainsi la finalité : « Ainsi donc, voici qu'un lyrisme catholique existe, un lyrisme, c'est-à-dire une atmosphère où les énergies se réveillent. Mais nous ne sommes point des chimériques. Nous savons qu'à lui seul le lyrisme est inapte à recréer cette vie intégrale que nous voulons ; il faut que maintenant la raison l'organise. C'est pourquoi à côté de notre œuvre purement littéraire, nous comptons ajouter celle désormais nécessaire d'une action intellectuelle plus étendue où nous travaillerons avec joie aux côtés de tous nos frères de pensée et d'amour. Le moment est venu. Ce fut le très grand honneur de la génération qui nous a précédés de réimposer l'ordre catholique dans le domaine social où nous avons laissé le libéralisme tout détruire et tout corrompre. À nous maintenant est réservée la tâche de réimposer l'ordre catholique dans le domaine intellectuel où le libéralisme encore sous ses divers noms de dilettantisme, d'idéalisme, et de tant



*Édifice Versailles
60, rue Saint-Jacques, Montréal.
L'un de ses bureaux logeait
le secrétariat général de
l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française.
<http://vieux.montreal.qc.ca>*

Il faut donc lire, lire bien et beaucoup, et s'efforcer de profiter de tout ce que l'université et le milieu canadien-français peuvent offrir de cours et de conférences, d'activités culturelles. Il faut approcher la vie culturelle à la fois en « esprit libre » et en chrétien ou, pour mieux dire, ne concevoir la liberté que chrétienne. L'étudiant idéal sera conscient d'une « étrange anomalie » de la société canadienne-française où deux jeunesses, pourtant formées par les mêmes maîtres catholiques, « pens[en]t si loin l'une de l'autre et sur quelques-uns des problèmes fondamentaux de la vie religieuse et sociale⁸³ ». On aura reconnu la jeunesse libérale et la jeunesse d'action catholique. Ce divorce est en partie imputable aux lectures et aux autres influences intellectuelles. Le passage pertinent d'*Après le collège* est elliptique, mais on croit comprendre que la position de Groulx sur le sujet des lectures se ramène à peu près à ceci. L'étudiant peut s'exposer, avec prudence, à des lectures interdites au collégien en vertu « du régime des œillères et des cache-nez pratiqué dans les collèges ». C'est qu'il faut avoir développé sa personnalité et avoir fortifié longuement son esprit dans la vérité avant d'aborder certaines doctrines, pour s'en défendre, et certains livres, pour les regarder de haut. On reviendra plus bas sur le problème de la liberté, au cœur de toutes les théories d'éducation.

La résistance religieuse

L'étudiant idéal sera un résistant. Jamais il ne dira : « Je n'y puis rien⁸⁴. » Il entrera en résistance religieuse et en résistance traditionaliste. Ainsi préservera-t-il les conditions et les moyens d'œuvrer librement selon l'idéal chrétien et d'apporter sa pierre à l'édification de la Cité céleste et de la Cité terrestre. Groulx veut faire entendre la voix de *la terre et des morts*, mais aussi celle du Christ dans cette citation de Barrès : « D'étape en étape, je distingue mieux au fond de mon être une force oubliée, dédaignée, d'abord assoupie, mais accrue de toutes mes alliances, j'entends un désir qui n'a pas eu sa part et qui chante plus fort à mesure que tous les autres, rassasiés jusqu'à la satiété, se taisent. Cette voix profonde me hèle,

d'autres, continue à propager ses ferments de mort » (ROBERT VALLERY-RADOT, « Une action intellectuelle », *Revue de la jeunesse*, 7 10 (25 février 1913), p. 551-552). Ici, idéalisme désigne l'école philosophique allemande, en particulier le kantisme, et s'oppose au réalisme aristotélico-thomiste.

83. FLG 10 31, p. 31.

84. FLG 10 31, p. 59. Citation d'Émile Faguet d'après RUTTEN, *Petit Manuel d'études sociales*, p. 131 : « Ne dites jamais : Je n'y puis rien. On y peut toujours quelque chose, ne fût-ce qu'en donnant l'exemple de l'énergie personnelle, et en cherchant autour de soi d'autres énergies, même très obscures auxquelles on puisse associer la sienne, ce qui forme un noyau de force sociale. »

réclame son ascension à la lumière et s'efforce mystérieusement de redresser le cours de ma vie⁸⁵. » Cet esprit de résistance n'a pas été assez cultivé par l'éducation reçue au collège, qui n'a peut-être pas tout fait pour éduquer la volonté à la liberté. Raison de plus pour écouter cette voix.

L'arrivée à l'université peut désorienter, scandaliser même l'étudiant. Il doit être prévenu de ce choc culturel. Le contraste entre la réalité qu'il observe autour de lui, dans la grande ville, et l'idéal prêché au collège suscite une tentation, celle du découragement et du cynisme. Comment la repoussera-t-il ? « D'où lui viendra la volonté de la résistance⁸⁶ ? » Elle « ne peut venir que de la foi religieuse et des poussées de la race⁸⁷ », cette dernière expression désignant la tradition vivante. On y reviendra. Quant à la foi, elle aide à prêter l'oreille à la voix de la conscience et à faire taire « les cris multipliés qui montent des bas-fonds de la nature humaine », la liberté mal comprise : « On ne veut point de joug, on veut vivre sa vie, on n'admet que le décalogue de l'*Homme libre* », contre-pied du décalogue divin. Il faut refuser de se fondre dans « la jeunesse badaude, jouisseuse et insignifiante⁸⁸ » et, par la prière, l'eucharistie et l'exemple, contribuer à susciter l'autre jeunesse, qui porte l'espérance. « La puissance de la prière » se démontre sans mal : « La prière de l'apôtre vient au-devant de la volonté salvifique de Jésus-Christ. Elle demande ce qu'il veut. Comment ne serait-elle pas souveraine⁸⁹ ? » La communion devient une force sociale quand les « œuvres d'action sociale deviennent des pépinières de communiant », source d'une solidarité surnaturelle⁹⁰.

La prière et les sacrements ne suffisent pas. Il faut nourrir intellectuellement la vie religieuse. Ici aussi il convient de répéter la consigne d'Arnould : dix minutes par jour consacrées au livre religieux sérieux⁹¹. Découvrir « le côté raisonnable de la foi » soutient « la fierté de la foi⁹² ». Il faut aussi se débarrasser du respect humain et reprendre les mots de Péguy : « Nous préférons vous le dire tout de suite, nous sommes aussi bêtes que saint Augustin et que saint Paul, que saint Louis et que saint François et que Jeanne d'Arc, et pourquoi ne pas le dire, que Pascal et que Corneille⁹³. »

85. FLG 10 31, p. 22.

86. FLG 10 31, p. 24.

87. FLG 10 31, p. 24.

88. FLG 10 31, p. 25.

89. FLG 10 31, p. 55.

90. FLG 10 31, p. 50-51.

91. FLG 10 31, p. 49.

92. FLG 10 31, p. 52.

93. FLG 10 31, p. 56.



Procession de la Fête-Dieu (1915).

Reposoir à l'Université Laval de Montréal.

Reproduit du *Standard*, 19 juin 1915. Album E.-Z. Massicotte, numérisé
par la BNQ (www2.biblinat.gouv.qc.ca/massic/high/6-5-a.jpg).

La vie catholique doit être apostolique. L'étudiant idéal ne peut se contenter d'une religion individualiste. La charité chrétienne est une vertu de solidarité. Pour lui, « le dernier mot de l'action sociale » doit être « la conquête des âmes⁹⁴ ». La conquête des âmes assure la pérennité du facteur surnaturel dans la société. Toute une « théorie du progrès moral » est comprise dans cette affirmation. « Le progrès d'une race, écrit Groulx, peut être représenté comme une ligne qui va toujours montant, tant qu'agit au sein de la société le facteur surhumain du christianisme, tant que l'esprit catholique vivifie, anime l'âme d'un pays, ses institutions, ses mœurs, mais la ligne fléchit [...] dès que ce facteur est gêné, ou annihilé dans son action⁹⁵. »

94. FLG 10 31, p. 57.

95. FLG 10 31, p. 57-58.

Mais comment évoquer la vie religieuse sans parler de l'Église et du prêtre ? L'étudiant idéal cultivera à leur égard une attitude positive et franchement spirituelle. Il résistera à la sorte de défiance qui se répand au Canada à l'égard de l'Église : « On ne voudrait pas lui résister en face, mais on se méfie de son influence⁹⁶. » L'étudiant idéal sera un intransigeant, un orthodoxe sur ce terrain. Il s'éclairera sur le libéralisme doctrinal et ses méfaits au Canada français :

À l'origine de toutes nos querelles il y a une mésestimation plus que superficielle sur des principes fondamentaux. Les orthodoxes donnent à leur opposition la gravité qui convient, ils sentent qu'il y va de toute la doctrine. Les autres s'indignent, s'emportent qu'on paraisse tenir tant à ce qu'ils croient des vétilles. Ils ne saisissent jamais la différence d'une vérité d'avec une demi-vérité, esprits châtrés, tout à fait dans l'impuissance des idées entières, des vérités intégrales. Oui, les esprits chez nous sont gangrenés de libéralisme ; c'est un miasme qui flotte partout ! dans l'atmosphère du foyer comme dans celle du collège. Nos vies sont trop mêlées, dans ce pays protestant, à d'autres vies orientées par un autre credo, presque une autre morale. Supprimez le libéralisme et vous referez l'accord des intelligences. En les catholiques qui se divisent il y a toujours au principe une *différence de vérité*⁹⁷.

L'étudiant idéal aimera l'Église « pour ce qu'elle est » ; il « se défendr[a] d'un amour de l'Église à la Paul Bourget où l'on ne voit dans l'institution du Christ qu'un organisme ecclésiastique, un gouvernement au lieu d'y reconnaître la Religion de l'Esprit » ; il se gardera d'aimer l'Église « en bourgeois », c'est-à-dire d'y aimer « une sorte de *caporalisme ecclésiastique* qui organise la sûreté des coffres-forts »⁹⁸.

De là découle logiquement, chez l'étudiant idéal, une attitude de respect et de confiance à l'égard du prêtre, dont il comprend le rôle et dont il apprécie la présence dans les mouvements, à qui ce dernier apporte la sûreté doctrinale. Il réagira contre « la peur du prêtre », dont Groulx donne deux exemples :

On m'assure qu'à l'Université Laval de Montréal, un groupe de jeunes étudiants formé en société de discussion, refusent de s'affilier à l'A.C.J.C. parce qu'en devenant cercle d'étude, il leur faudrait accepter la direction d'un prêtre.

96. FLG 10 31, p. 51.

97. FLG 10 31, p. 52-53. Selon Groulx, « ce que le [jeune homme] a généralement recueilli dans la famille, ce contre quoi, dès le collège, on l'a peut-être insuffisamment prémuni, ce qu'il entend prêcher par les discours et surtout par les exemples des hommes publics de sa race, c'est, en matière religieuse, un optimisme incurable, foncier, c'est la doctrine de l'individualisme libéral. » Un « levain de laïcisme fermente chez nous un peu au fond de toutes les âmes » (L.-A. GROULX, « L'Âme de la jeunesse catholique canadienne-française », *Revue de la jeunesse* (Paris), 1, 8 (25 janvier 1910), p. 364, 368).

98. FLG 10 31, p. 51.

Je lis aussi dans les statuts du *Ralliement*, association d'un groupe de la jeunesse d'Ottawa sorti avec bruit de l'A.C.J.C. : « ... débarrassé de certaines langes qui peuvent parfaitement convenir à l'enfance, mais non à la jeunesse ou à l'âge viril, ... le Ralliement ne pourra manquer de faire du bien à la cause canad[ienne-] fr[ançaise] et catholique... »⁹⁹

Groulx relève brièvement l'objection de l'autoritarisme, donc du manque de liberté et d'initiative dont pourraient souffrir les jeunes gens placés sous la direction de certains prêtres. Il répond que cet abus n'est pas universel et qu'un « recours à l'autorité est toujours possible¹⁰⁰ ». Aurait-il développé ce passage dans la version destinée à la publication ? Omer Héroux attire son attention sur la comparaison entre les universités McGill et Laval de Montréal, qui ne tourne pas à l'avantage des étudiants de cette dernière. Le cercle d'étude des étudiants de McGill, très dynamique, aborde toutes les questions du jour. Héroux lui explique que la fondation d'un cercle comparable au *McGill Canadian Club* paraît difficile en raison de « la terreur qu'inspire aux milieux universitaires [canadiens-français] la politique et tout ce qui pourrait s'y rattacher », terreur qu'il attribue en bonne partie au « fait que l'Université est sous direction ecclésiastique¹⁰¹ ». Groulx sait bien que Héroux a raison. Prêtre, il souffre lui-même de l'application que fait son évêque de la discipline ecclésiastique en pareille matière, et les réticences de certains évêques ont paru un moment compromettre la survie de l'ACJC, dont il est l'un des fondateurs. L'ACJC menant de front l'action religieuse et l'action

99. FLG 10 31, p. 54.

100. FLG 10 31, p. 55.

101. Cité dans PIERRE TRÉPANIÉ, « Un projet d'enquête », p. 166. Lui aussi, Henri Bourassa critique l'université canadienne-française au chapitre de la formation de l'esprit public : « Notre université n'a pas encore eu l'occasion de jouer son rôle dans la formation politique de ses élèves. [...] Nos universités deviennent donc de simples écoles professionnelles. Il importe maintenant qu'elles élargissent le cadre de leur enseignement de façon à faire œuvre de formation politique. [...] on ne fait rien pour préparer nos futurs législateurs, ceux qui édicteront les lois dont dépendent toutes les professions et toute la société. Le jeune homme devrait apprendre à l'Université les rudiments de la science économique, sociale et politique car les universités fournissent une forte proportion de législateurs et elles forment la classe qui a le plus d'influence sur les mouvements sociaux. Le conférencier suggère la formation de cercles d'études politiques et sociales où l'on ferait une discussion libre et vigoureuse des principes de gouvernement. On inviterait à y faire des conférences, des hommes de tous les partis et de toutes les races. Les élèves prendraient aussi l'habitude des préoccupations politiques : ils s'habitueraient à remonter aux causes historiques et sociales » ([S.A.], « La soirée universitaire des élèves de la Faculté de Droit. La conférence de M. Henri Bourassa, sur la formation de l'esprit public à l'Université », *Le Devoir*, 1, 73 (5 avril 1910), p. 2). Bourassa est fort applaudi par les étudiants, preuve qu'il frappe juste.

sociale se retrouve dans une situation ambiguë dès lors que l'action sociale mène aux portes de la politique, ce qui est presque inévitable en démocratie. Nécessaire à un mouvement religieux comme l'ACJC, l'aumônier ne jouit pas de la liberté du laïc en matière politique. En outre, — et Groulx en est conscient — un cercle universitaire ne se dirige pas comme un cercle de collègue et suppose plus d'autonomie laissée aux membres. Par prudence, pour éviter la censure, Groulx n'aurait peut-être pas tranché dans son livre et il n'est pas sûr que la solution qu'il aurait proposé aurait été très audacieuse. En effet, tout en étant un partisan convaincu et zélé de l'apostolat laïque, Groulx se défend mal du cléricisme. Invitant l'étudiant à se préparer en vue de « l'œuvre prochaine à la campagne » et à se persuader de l'« utilité d'enrégimenter notre brave peuple d'agriculteurs », il juge nécessaire la présence de l'élite laïque dans les œuvres en milieu rural, mais il en définit le rôle en termes révélateurs : ces laïcs seront les « assistants du curé », ses « conseillers¹⁰² ». La tutelle ou le paternalisme cléricale s'exerçant sur les adultes, il serait impensable que la jeunesse pût s'y soustraire. Pour Groulx, surtout dans les conditions qui sont celles de la société canadienne-française, l'action du prêtre déborde nécessairement le domaine religieux, d'autant que l'évolution sociale l'oblige à la vigilance.

Groulx veut donc associer l'étudiant idéal à ce devoir de vigilance, le mobiliser au service de la résistance religieuse.

La résistance traditionaliste

Le salut et le progrès de la nation sont liés aux facteurs surnaturels, moraux et matériels. La religion et la culture touchent au plus intime de l'être national, à l'essentiel de la tradition. Or les premières décennies du ^{xx}e siècle les trouvent sinon en péril, du moins relativement menacées. La résistance religieuse doit se doubler d'une résistance nationale, d'une résistance traditionaliste. La fidélité implique une lutte persévérante contre les effets pervers de réalités bonnes en soi : le libéralisme doctrinal, qui est un abus de la liberté, ou encore « les désorganisations du parlementarisme et de l'américanisme¹⁰³ ».

La résistance traditionaliste, qui s'exerce par « l'action nationale », suppose une théorie — la « loi de notre développement » —, qui constitue le cœur du traditionalisme en tant que doctrine. Groulx l'expose en des termes empruntés encore à la scolastique :

102. FLG 10 31, p. 57.

103. FLG 10 31, p. 52.

Au fond de toute âme nationale, il y a comme une forme éternelle, immuable, et des formes temporelles, variables, selon l'apport des influences environnantes et des générations successives. Mais qui ne le voit ? La condition de tout progrès réside dans la sauvegarde de la forme éternelle. Une¹⁰⁴ érable subit bien des transformations depuis le moment où sa glande¹⁰⁵ germe dans le sol jusqu'au jour où le grand arbre déploie dans la lumière sa florissante ramure. Mais elle ne peut se développer qu'à la condition de ne devenir ni un chêne, ni un peuplier, ni un bouleau, mais de rester un [*sic*] érable — immuablement un [*sic*] érable. À cette condition seule, elle peut se grandir et fortifier sa membrure des éléments qu'elle absorbe par intussusception¹⁰⁶.

Dans tout être, il y a une forme qui préside au progrès. Un être ne se réalise, ne parcourt la série de ses développements que conformément au plan, à l'idéal de cette forme immanente. Altérer cette forme éternelle, c'est la détruire, et c'est alors en bouleversant les lois de la vie, condamner un être à la disparition. De même aussi un peuple ne peut laisser entrer dans sa vie un élément ethnique inassimilable, pas plus qu'un corps vivant ne peut sans se détruire absorber un élément qui garderait son autonomie ontologique ou fonctionnelle¹⁰⁷.

Peut-être pour corriger ce que cette métaphore a de trop substantialiste — il ne prétend pas que la nation est un être par soi conscient, qu'elle est une réalité aussi *dense* qu'un individu —, il ajoute « que la grandeur de la patrie est surtout une *œuvre d'âme*, pour employer un mot de Bourget¹⁰⁸ ».

Le résistant traditionaliste cultivera en lui certaines dispositions. Il développera envers son pays ce que Barrès appelle « les amitiés¹⁰⁹ ». Dans les paysages humanisés par les siens, il reprendra espoir : par exemple, par un voyage dans le Nord, au pays des colons, « hérissé d'épinettes hautes et nues, hampes glorieuses où flotte invisible le drapeau de l'énergie nationale¹¹⁰ ». Il cultivera la fierté : « Le sentiment contre lequel il importe le plus de protéger une minorité, c'est la défiance de soi-même, le dédain de son passé, le doute en son avenir qui préparent l'assimilation par le mépris. Rien ne sauve tant une minorité que la fierté de son

104. Dans la langue populaire, au Canada, *érable* est féminin.

105. Pour *glande*, c'est-à-dire, en l'occurrence, samare, nom féminin.

106. « Introduction, dans un corps organisé, d'un suc, d'une substance qui sert à son accroissement » (*Larousse universel en 2 volumes*, [1922], t. 1, p. 1205). Au traditionaliste, les emprunts par assimilation ne posent pas de problème, au contraire de la contamination, pour parler comme Pitirim Sorokin, qui désorganise le plus faible des deux corps en contact.

107. FLG 10 31, p. 33.

108. Le manuscrit renvoie à la préface du *Disciple*.

109. FLG 10 31, p. 35.

110. FLG 10 31, p. 34.

sang¹¹¹. » Il honorera le courage : « Qu'on ne dise pas que le courage ne vaut rien dans la grande *tricherie* politique, que comptent seules la ruse et la force. L'acharnement que l'on met à tenter de corrompre les rares récalcitrants est le signe de la peur qu'ils inspirent¹¹². » Il manifestera un « patriotisme vrai », qui est « la volonté de contribuer, chacun dans sa sphère, à la mission de sa race », non pas « un patriotisme mort », « une parodie du patriotisme », « qui se contente du son des instruments, du claquement des drapeaux et des acclamations populaires¹¹³ ». Il nourrira en lui la conscience d'une solidarité dans le temps et dans l'espace : « Il faut être ce fragment architectural qui en entrant dans l'édifice inachevé en révèle l'harmonie supérieure. »

Mais la résistance traditionaliste n'est pas qu'affaire de sentiment et de volonté. Elle doit faire jouer toutes les puissances de la raison et de l'intelligence. En politique, le sentiment ne suffit pas ; il y faut la réflexion et la science, d'où sortiront des convictions politiques raisonnées¹¹⁴. En littérature, il faut la préoccupation constante de la nation, la recherche de « ce qu'il y a d'éternel en son essence collective¹¹⁵ ». Au Canada français, la renaissance nationale du XIX^e siècle trouve en partie son explication dans le patriotisme littéraire ; ce fait prouve l'influence qu'exerce la littérature. C'est avec en tête la résistance traditionaliste qu'il convient de déterminer l'orientation à donner à la littérature d'ici. Elle sera : « classique pour qu'elle soit dans la tradition nationale — catholique puisque catholique seulement elle peut faire œuvre de conservation sociale et nationale — et canadienne pour qu'elle soit nationale¹¹⁶ ». L'étudiant idéal réagira contre l'exotisme qui déprécie la littérature nationale :

C'est faire œuvre anti-patriotique que de tant mépriser notre passé littéraire ! C'est détourner notre peuple d'une des sources où s'abreuve le patriotisme [...] Vous aurez remarqué chez tous nos gens peu fermes dans leur sentiment national, une incroyable ignorance de notre histoire et de notre [passé] littéraire. Ils n'ont jamais pris contact avec les auteurs de chez nous. Le large courant de notre histoire a passé près d'eux sans même leur mouiller les pieds¹¹⁷.

Il y a une « suprême inconvenance [...] à mépriser ainsi l'effort si noble et si coûteux des ancêtres ». On doit à ces derniers de veiller à sa formation nationale et historique.

111. FLG 10 31, p. 35.

112. FLG 10 31, p. 35-36.

113. FLG 10 31, p. 37.

114. FLG 10 31, p. 35.

115. FLG 10 31, p. 39. Tiré de F. Vincent.

116. FLG 10 31, p. 39.

117. FLG 10 31, p. 40.

L'étudiant idéal sera un résistant, comme catholique et comme traditionaliste, mais aussi comme patriote.

Le nationalisme

Dans l'ordre de l'action politique et sociale, la résistance traditionaliste se traduira par l'intransigeance, comme la résistance religieuse dans l'ordre des principes. Dans les termes de Groulx, c'est l'alternative « conciliatorisme ou fierté ? » Il entend démontrer le danger du conciliatorisme :

Qu'il comporte une acceptation tacite du droit de la force et qu'alors une minorité s'attire tous les dénis de justice. Qu'il contribue à aggraver notre mentalité de vaincus trop empressée déjà à se reconnaître une race supérieure. Qu'il est une répudiation de l'esprit de la constitution qui a proclamé l'égalité pratique des deux races. Qu'il finira par détruire tout sentiment national dans le peuple ; si on le persuade qu'il doit se résigner à un rôle d'inférieur, il perdra vite le goût de se sacrifier et de se battre pour des prétendues qualités ethniques qui en font un peuple de serfs dans la confédération canadienne¹¹⁸.

L'étudiant idéal ne sera pas dupe du « modérantisme », de ce qu'il cache :

On se rassure avec le modérantisme de nos journaux et de nos politiciens. Parce qu'ils ne déclarent pas ouvertement qu'ils nous mènent à la ruine, on les croit incapables de si noirs desseins. Comme s'il fallait s'attend[re] qu'ils nous le déclarent et qu'ils s'en vantent. Comme si le grand nombre de ces pauvres, très pauvres gens étaient capables d'apercevoir les conséquences de leurs sottises. Comme si le jour où ils pourraient sans crainte nous tenir un tel langage, tout ne serait pas fini, absolument fini¹¹⁹ !

L'étudiant idéal s'efforcera aussi d'étudier, de prendre la mesure du problème canadien-français, qui est en fait un triple problème, d'ordre économique, d'éducation nationale et de fidélité religieuse. Parmi les défis économiques, la colonisation figure en bonne place. L'éducation nationale instruit sur « les motifs de la survivance » : « conscience d'être un élément de civilisation supérieure », « conscience d'avoir le droit de vivre, parce que ce pays est notre pays, c'est nous qui l'avons fait », « conscience de pouvoir vivre¹²⁰ ». Elle doit dénoncer l'« esprit de conciliation et de concession perpétuelle » et essayer de « faire triompher notre droit de vivre¹²¹ ». Quant à la fidélité religieuse, elle se justifie du point de vue

118. FLG 10 31, p. 34.

119. FLG 10 31, p. 38.

120. FLG 10 31, p. 40.

121. FLG 10 31, p. 41.

national par le fait que la foi catholique est « gardienne des traditions » et « gardienne des sources de dévouement ». Voilà pourquoi les nationalistes conséquents ne sauraient être « des esprits frondeurs ou des soldats indisciplinés, révoltés, qui ruinent l'autorité des chefs ecclésiastiques ».

L'action

L'étudiant idéal sera donc un nationaliste de la bonne école et il n'aura de cesse qu'il n'ait inscrit ses convictions dans la réalité en s'engageant sur le terrain de l'action. Tel est en effet l'aboutissement logique de la thèse d'*Après le collège*. Groulx l'a soutenue *mutatis mutandis* dans *Une croisade d'adolescents*, à l'intention des collégiens ; *a fortiori* pourra-t-il la soutenir au profit des étudiants, plus âgés, plus mûrs. Cela exige de repenser la conception de l'étudiant. Ce dernier n'est plus un contemplatif de l'action, un novice qui, dans l'étude, se prépare à agir plus tard : il est déjà un homme d'action. Ce n'est pas un futur citoyen, il est déjà revêtu de cette dignité. Groulx proclame « le droit des jeunes à l'Action¹²² ». Il raille ceux qui continuent « de promener devant le public l'épouvantail d'une armée de jouvenceaux en train de reprendre l'épopée de Cervantès¹²³ ». L'action sociale de la jeunesse universitaire ne devrait plus prétendre à la tolérance ; elle peut aspirer à une reconnaissance de plein droit. Groulx cite à l'appui des lignes presque téméraires de M^{gr} d'Hulst¹²⁴ :

Il faut des jeunes ; il en faut non seulement pour empêcher le monde de finir, mais pour l'empêcher aussi de dormir. Le monde s'endormirait dans la routine. Il faut que les jeunes aient de l'audace, de la confiance en eux-mêmes. Je ne leur refuse même pas le droit de regarder le passé avec un peu de compassion. Sans cela, on n'aurait pas le courage de faire mieux [...]

Agissez donc, remuez, innovez, critiquez hardiment. Je ne vous demande que deux choses : respectez les personnes et les intentions. Surtout, ne démolissez pas l'œuvre des autres pour bâtir à la place. Bâissez à côté. On verra bien si votre œuvre est meilleure. Et moi, je crois qu'elle sera meilleure¹²⁵.

L'étudiant idéal refusera d'imiter « l'apathie des honnêtes gens ». Il choisira avec soin ses maîtres et ses lectures car « comme il y a des professeurs d'énergie, il

122. FLG 10 31, p. 59.

123. L.-A. GROULX, « Ceux qui viennent », *La Nouvelle-France* (Québec), 12, 9 (septembre 1913), p. 407-408.

124. Maurice Le Sage d'Hauteroche d'Hulst (1841-1896), prélat, recteur de l'Institut catholique de Paris, orateur sacré et écrivain.

125. FLG 10 31, p. 59.

y a des professeurs d'inertie¹²⁶. Il se pénétrera d'une conception juste de l'action sociale, qui n'est pas seulement d'« opportunité accidentelle » — « alors que les peuples quittent l'Église et que craque l'édifice social » — mais de nécessité continuelle. En effet, elle est « l'admission des classes pauvres et de tout le peuple en général [... aux] bienfaits sociaux du catholicisme¹²⁷ », ce qui vaut pour tous les temps et tous les pays :

En vous proposant de nous garder et de nous parfaire une mentalité catholique, de déterminer un mouvement de pensée catholique, je songe comme vous à ceux qui bénéficieront plus que tous les autres de cette grande charité : je songe au peuple, au petit peuple des souffrants et des travailleurs.

[...]

Ah ! l'avez-vous comprise l'anxiété qui étreint les humbles que courbe la lourde tâche quotidienne ? Ils voient s'organiser tranquillement dans l'ombre l'oppression d'en haut. Chaque jour, dans les grandes villes [...] se rétrécit un peu plus le cercle de fer où le capital étouffe et broie les corps et les âmes¹²⁸.

En outre, au Canada français, l'action sociale catholique a une « nécessité particulière¹²⁹ », d'abord parce que l'on y méconnaît le devoir intellectuel. Comme l'action sociale a besoin, pour son efficacité, de l'étude et de la réflexion, elle est à la fois cause et conséquence de la vie intellectuelle. Le devoir social appelle le devoir intellectuel, et réciproquement :

Croyez à ce devoir. Ce n'est pas assez : croyez-y énergiquement. Il le faut dans un pays où l'on n'y croit pas, ou d'une foi trop molle et trop hésitante ; dans un pays où la préoccupation sociale est si rare et où cependant cette préoccupation a pu seule jusqu'ici nous donner des travailleurs intellectuels¹³⁰ ; dans un pays enfin où la culture de l'esprit est trop souvent considérée comme un luxe d'arrière-saison et où les porteurs de billets de banque prennent le pas sur « les porteurs du flambeau ». Vous, jeunes gens catholiques, croyez et professez hautement que l'homme est comptable à Dieu, à l'Église et à la société de toutes les forces de son intelligence et de l'emploi qu'il en fait¹³¹.

126. FLG 10 31, p. 60.

127. FLG 10 31, p. 60.

128. *Le Devoir intellectuel de la jeunesse catholique canadienne-française*. [Sermon prononcé le] 29 juin 1913 [au] Congrès de l'A.C.J.C., FLG 11 13, 14 f., voir f. 9-10. Le manuscrit renvoie à ce texte, qui affirme que « l'action publique » fait partie du devoir intellectuel.

129. FLG 11 13, f. 61.

130. Pour Groulx, la littérature canadienne-française est essentiellement « une littérature d'action » (FLG 10 31, p. 40).

131. FLG 11 13, f. 2.

Ensuite, l'action sociale catholique est d'obligation au Canada français à cause de la situation singulière de ce dernier au milieu d'un continent protestant :

Et croyez-vous que nous ayons le droit, catholiques de race française, d'oublier la solidarité d'intérêts et d'honneur que nous avons contractée en ce pays avec l'Église ? Il ne fut jamais plus vrai de le dire : nous sommes donnés en spectacle aux anges et aux hommes. Isolés au milieu de peuples étrangers à nos croyances, forcés de mettre en parallèle constant la valeur sociale de nos doctrines avec celles des autres, nous élaborons chaque jour une apologetique vivante où se trouve engagé l'honneur de notre foi. Il ne peut être indifférent à l'Église que nous soyons ou ne soyons pas un peuple cultivé, que nous sachions ou ne sachions pas résoudre nos problèmes sociaux, que tombe ou que se relève le niveau de notre moralité publique. Si, faute de vérité, nous n'avons pas su garder chez nous la paix sociale, si notre vie publique n'est ni mieux ordonnée ni plus digne que celle des provinces protestantes, si nous restons un peuple incapable de s'élever au-dessus des formes inférieures de l'intelligence, c'est l'Église, c'est notre foi qui en portera la faute¹³².

Or l'A.C.J.C. ne se caractérise pas seulement par son « catholicisme de doctrine et de pratique intégrales », mais encore par « le cercle d'études, c'est-à-dire l'étude permanente et collective ». Aussi Groulx la définit-il comme « un syndicat de cercles d'études ». Son rôle intellectuel s'étend même au niveau universitaire, chez ces « étudiants de nos universités qui ont pu, par le cercle d'études, garder des relations assidues avec les bibliothèques¹³³ ».

L'affirmation du droit à l'action soulève encore le problème de la liberté et celui de la direction cléricale de la jeunesse. « Sur le rôle des laïcs dans l'ordre intellectuel, sur les services qu'ils peuvent rendre », comme sur leur vocation à l'action, Groulx n'entretient aucun doute. Mais il est sensible aux « écueils qu'ils doivent éviter¹³⁴ », les étudiants encore plus que les adultes. Il ne soulève pas l'objection de la timidité possible de l'action sociale à direction cléricale. On l'a vu, il n'approuve guère l'action de la jeunesse en dehors des cadres cléricaux. On saisit dès lors dans quel sens se fera « la conciliation des convictions politiques avec la fidélité à l'idéal » de l'ACJC :

La liberté compatible avec la plus grande union. Ou la liberté compatible avec la loi supérieure de la conscience. Voilà la formule qui définirait bien l'attitude à prendre. Qu'on ne prétende pas que l'A.C.J.C. laisse la liberté la plus complète.

132. FLG 11 13, f. 12-13.

133. L.-A. GROULX, « Ceux qui viennent », *La Nouvelle-France* (Québec), 12, 9 (septembre 1913), p. 411-413. Cela en dit long sur le niveau intellectuel de l'université canadienne-française de cette époque : lire n'y est pas une obligation.

134. FLG 10 31, p. 36.

Toute discipline est restrictive de liberté. Et un jeune homme qui subit la loi du devoir subordonnera toujours les intérêts passagers et inférieurs des contingences humaines aux intérêts éternels et supérieurs de sa foi et de l'Église¹³⁵.

Les préférences politiques doivent céder devant le devoir religieux tel que l'interprète le clergé.

La marge de manœuvre se rétrécit encore plus qu'il ne paraît car l'étudiant idéal est un membre de l'ACJC. C'est même la conclusion d'*Après le collège*, l'unique cadre d'action qui y est proposé. L'ouvrage s'ouvre par une dénonciation de « l'abstentionnisme de la jeunesse universitaire », reprise d'un rapport de l'ACJC en 1913¹³⁶. On y regrette que, « parvenus au grand air », la plupart des collégiens qui ont été membres de l'ACJC oublient cette dernière et négligent de devenir membres de cercles universitaires affiliés¹³⁷. L'ACJC ne peut compter sur eux pour fonder à l'université des cercles professionnels d'étudiants en médecine, en droit, en génie, qui, plus tard, prolongeraient leur action dans les villes et les villages selon l'esprit de l'Association. Les étudiants, constate-t-on, « songent surtout à leurs plaisirs et à l'assiette de leur individuelle aisance¹³⁸ ». C'est en partie pour lutter contre cet échec que Groulx a entrepris *Après le collège*, qui se termine par une exhortation à s'agréger à l'ACJC. Il s'agit de démontrer d'abord « qu'un jeune Canadien-fr[ançais] catholique n'a point de raisons — des prétextes oui — de ne point faire partie de l'A.C.J.C. » ; ensuite que « l'A.C.J.C. plus que toute autre œuvre de jeunesse lui permettra de vivre le programme que ce livre développe ». Citons au long :

1° S'il est catholique franc, il ne peut être indifférent au sort de l'Église, au règne de Jésus-Christ, à la charité fraternelle.

2° S'il veut agir avec efficace¹³⁹, il aura compris qu'il lui faut la préparation intellectuelle.

3° Il aura même compris que l'action isolée, individuelle n'est pas suffisante à qui veut se dévouer pleinement, et il aura résolu de s'associer à d'autres actifs, à d'autres travailleurs.

135. FLG 10 31, p. 37. Voir aussi A. CEGIT, « Chronique de l'A.C.J.C. Pour les jeunes... et les plus vieux », *Le Devoir*, 2, 262 (9 novembre 1911), p. 5.

136. Rapport du secrétaire de l'A.C.J.C., Gustave Monette, au conseil fédéral de l'A.C.J.C. à Trois-Rivières.

137. Pourtant, nombre d'étudiants sont aux prises avec « l'isolement, avec ses impressions de vide et ses occasions de découragement » (LÉO PELLAND à Lionel Groulx, 14 décembre 1913, FLG).

138. FLG 10 31, p. 21.

139. Terme vieilli : efficacité.

Or il n'y a actuellement qu'une seule société de jeunes gens, il n'y en a point deux, il n'y en a qu'une seule qui rende possible et efficace le travail intellectuel et l'action, qui avant de lancer dans la vie extérieure prépare par une forte vie intérieure. Et cette œuvre, c'est l'A.C.J.C.

En terminant, Groulx rappelle à l'étudiant idéal la valeur des épreuves, prix de la collaboration généreuse aux desseins de Dieu. Et de citer Albert de Mun : « Nul n'a besoin, plus que les combattants de la vie publique, de ce long regard de l'histoire [...] [La gloire] n'attache de durable couronne qu'au front de ceux dont une grande idée a possédé les âmes. Ceux-là peuvent avoir été vaincus : ils sont les vainqueurs de la postérité¹⁴⁰. »

Conclusion

En brossant le portrait de l'étudiant idéal, Groulx n'est pas seulement inspiré par son zèle de prêtre-éducateur¹⁴¹ ou aiguillonné par son nationalisme. Il écrit à la veille de la Grande Guerre, dans le contexte des années 1910, qui donne à son esprit ses inquiétudes particulières et à son essai sa couleur propre. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le clergé craint encore le libéralisme doctrinal, d'autant qu'il peut être plus facilement confondu avec le libéralisme politique maintenant que ce dernier est au pouvoir à Québec et à Ottawa. La prospérité économique et l'essor industriel¹⁴² semblent donner raison aux hommes d'État

140. FLG 10 31, p. 65.

141. Il sera bientôt professeur à l'université. « Vous savez, écrira-t-il, pour quels motifs je désirais quelque peu de succès. Je me rends bien compte qu'un peu de prestige intellectuel ne me nuira pas auprès des étudiants et des professeurs. C'est la lettre de créance qui m'accréditera auprès de beaucoup d'esprits. [...] Je ne veux pas m'arrêter, vous le savez, au portique, ni même à l'antichambre des âmes. Il me déplairait de n'être qu'un professeur. Il faut qu'après le professeur passe le prêtre. Et à cette fin, je me rends bien compte qu'il faudra à mon service quantité de bonnes et ferventes prières. On chasse difficilement le démon d'une maison qu'il considère comme sienne et où il a eu le temps de se fortifier. C'est un Boche assez averti. » LIONEL GROULX à Rodrigue Villeneuve, 6 novembre 1915, Archives Deschâtelets (Ottawa).

142. Plus tard, Groulx écrira, non sans une pointe de nostalgie : « Nul, chez nous, ne saurait plus parler de peuple d'essence paysanne. [...] En résumé notre type de civilisation a changé. En un demi-siècle, une civilisation de type rural s'est métamorphosée en une civilisation de type urbain. » On est passé d'« une chrétienté close ou demi-close » à un « monde ouvert aux quatre vents du ciel » (LIONEL GROULX, « Aux tournants de l'histoire », COLLECTIF, *Prêtres d'aujourd'hui. Rapport de journées d'études sacerdotales, 30-31 janvier, 1^{er} et 2 février mil neuf cent cinquante*, Montréal, Secrétariat national de l'Action catholique canadienne, 1953, p. 1-21, voir p. 4, 6, 13).

libéraux, qui font la promotion de la conciliation sur le plan politique, de la modération sur le plan religieux et de la modernisation sur le plan social. La presse à grand tirage vante le développement prodigieux des États-Unis, dont le style de vie et les loisirs de masse fascinent les classes populaires. La lutte de l'Église contre le libéralisme a survécu à la disparition du XIX^e siècle, témoin en 1912 les circulaires au clergé de l'évêque de Joliette, M^{re} Joseph-Alfred Archambeault, et de l'évêque de Trois-Rivières, M^{re} François-Xavier Cloutier. *L'Action sociale* de Québec en tire l'enseignement que trois écoles menacent « l'intégrité de notre vie chrétienne et de notre esprit catholique » :

Ces écoles sont l'école radicale, dont les idées plus ou moins dissimulées se retrouvent parmi nous, particulièrement dans les colonnes de deux ou trois journaux canadiens-français ; l'école libérale, dont l'existence dans notre pays ne saurait être mise en doute que par les aveugles ; et enfin l'école mondaine, qui prêche à ses disciples l'amour des plaisirs, des richesses, des dignités, qui tend à faire de la terre la vraie patrie du bonheur¹⁴³.

Il n'échappe pas aux éducateurs que les étudiants subissent l'entraînement général. De jeunes nationalistes vont chercher leurs consignes chez Olivar Asselin ou dans *l'Action* de Jules Fournier plutôt que dans les pages du *Semeur*. Les jeunes rédacteurs du *Réveil*, Ubald Paquin et Victor Barbeau, ne songent pas à se donner un aumônier. Le cénacle de l'Arche, essentiellement littéraire, se veut résolument moderne. Le régionalisme est déclaré dépassé. Le goût du jour est à la polémique et la critique fleurit. Toutes les autorités en prennent pour leur rhume. Les éléments avancés lisent *le Pays*¹⁴⁴. « La clientèle anticléricale, assure Barbeau, s'était beaucoup accrue depuis *La Lanterne* et c'est de la même huile que s'éclairait *Le Pays*¹⁴⁵. » La direction de l'université montréalaise est plutôt bon enfant, mais, au-delà de certaines limites, elle peut devenir ombrageuse. L'équipe de

143. Cité par ROBERT RUMILLY, *Histoire de la Province de Québec*, t. 17, *Les Écoles du Keewatin*, Montréal, Montréal-Éditions, 1946, p. 124.

144. *Le Pays* critique durement l'université canadienne-française, qu'il compare à l'université McGill. Voir JEAN BRISSON, « Laval — McGill. Le choix des professeurs à la faculté de droit. Une réponse du "Nationaliste". Le patriotisme exigerait-il qu'on taise les faiblesses de Laval? », *Le Pays*, 4, 7 (22 février 1913), p. 2 ; « Laval — McGill. Laval ne peut s'attacher des professeurs de marque comme McGill, faute de pouvoir offrir des salaires convenables. Mais il y a le cas du docteur Carrel et du docteur Loir. Pourquoi Laval n'a pas de ressources? Pourquoi des millionnaires canadiens-français se désintéressent de Laval? », *Le Pays*, 4, 8 (1^{er} mars 1913), p. 1 ; ALPHONSE DE LA ROCHELLE, « La vie universitaire. La fédération des diverses facultés. Les attaques du "Pays". Le cercle Laval de l'A.C.J.C. », *Le Nationaliste*, 10, 2 (2 mars 1913), p. 6.

145. VICTOR BARBEAU, *La Tentation du passé*, p. 127.

l'Étudiant l'apprend à ses dépens¹⁴⁶. Elle publie un article d'Olivar Asselin, qui est une charge en règle contre l'indigence culturelle du Canada français, la faiblesse de ses établissements d'enseignement, y compris l'université, où on ne s'aventure qu'au risque d'être « crétinisé », la subordination du recrutement des professeurs « aux exigences du ministère ecclésiastique » et le fait de faire du « français un simple étai du catholicisme ». L'archevêque de Montréal convoque les doyens des facultés de médecine et de droit ainsi que deux représentants de l'Association des étudiants et leur signifie la suppression de *l'Étudiant*¹⁴⁷.

La jeunesse ne manque pas de vitalité. Groulx ne veut pas étouffer cette énergie, mais la canaliser. L'étudiant idéal ne sera pas un « bon garçon »¹⁴⁸, mais un combattif. Il aura le cran, l'allant et la culture de l'autre jeunesse, mais disciplinés, mobilisés au service de la résistance religieuse et traditionaliste. Reste à savoir si l'ACJC, mouvement d'Église, condamnée à la prudence de peur de compromettre la Hiérarchie et où le prêtre arbore le titre d'aumônier-directeur, est bien l'école qu'il faut pour former des militants qui n'ont pas froid aux yeux ou, simplement, des hommes libres. Par comparaison avec la protestante, l'université catholique aggraverait-elle l'ambiguïté de la condition étudiante, du moins théoriquement ? Car il semble que, pour l'étudiant moyen, la pratique ait plutôt réduit l'écart entre les deux modèles.

Pierre Trepanié

146. Le journal des étudiants de l'université Laval de Montréal a pour rédacteur en chef Honoré Parent, qui signe Jacques Hermil (RAPHAËL OUIMET, *Biographies canadiennes-françaises*, t. 8 (1929), p. 375). Pour une présentation de ce périodique, voir MALGRÉ TOUT, « La vie universitaire. La presse à l'Université. Son importance. L'« Étudiant » », *Le Nationaliste*, 10, 38 (9 novembre 1913), p. 3. Groulx suit avec intérêt l'enquête sur la jeunesse lancée par *l'Étudiant* (PIERRE TRÉPANIÉ, « Un projet d'enquête », p. 163). L'A.C.J.C. fait de même (ULRIC GAUVIN, « Une enquête sur notre jeunesse », *Le Semeur*, 10, 11-12 (juin-juillet 1914), p. 298-301). Résumant les desiderata de ses camarades, Hermil demande davantage d'économie politique, de droit commercial et industriel ainsi que de droit constitutionnel, une chaire d'histoire et plus de place pour les cours d'hygiène. Cette dernière revendication répond sans doute à un souci prophylactique, mais elle s'accorde en outre aux nouvelles tendances en matière de santé et d'urbanisme : l'hygiène publique est une discipline en plein essor. On souhaite surtout un corps professoral à plein temps, des « professeurs qui soient de véritables universitaires » (JACQUES HERMIL, « La jeunesse », *L'Étudiant*, 3, 22 (24 avril 1914), p. 1).

147. OLIVAR ASSELIN, « Notre devoir le plus urgent... », *Pensée française. Pages choisies*, Montréal, Éditions de l'Action canadienne-française, 1937, p. 89-98 ; OLIVAR ASSELIN, « "L'Étudiant" supprimé », *L'Action*, 4, 194 (30 janvier 1915), p. 4 ; OLIVAR ASSELIN, « Notre Devoir le plus urgent... », *L'Étudiant*, 4, 7 (29 janvier 1915).

148. Obéissant et sans malice, à peu près irréprochable, le « bon garçon » est aussi, hélas ! un pusillanime et un timoré.